HISTORIOGRAPHIE

L'historiographie d'Anne-Marie Javouhey est formée de deux phases distinctes. Le tournant date des années 1970. La première est fortement hagiographique, la seconde nettement plus critique. Dans l'un et l'autre cas, le contexte affecte l'approche, du colonialisme à son apogée aux indépendances des anciennes colonies.

Le temps de l'hagiographie

1890. *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny, par une Religieuse de la même Congrégation* de sr Léontine Fontaine

La première biographie d'Anne-Marie Javouhey fut le fait d'une sœur de Saint-Joseph de Cluny, sr Léontine Fontaine (1809-1889). Rentrée de Martinique en 1849, elle exerça le secrétariat de la supérieure générale à partir de 1850, soit durant sa dernière année de vie. Elle consacra ensuite les trois décennies qui suivirent à rassembler les archives et recueillir les témoignages de ses contemporains, au premier chef les sœurs qui avaient connu leur mère générale. La rédaction des *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny, par une Religieuse de la même Congrégation*, se termina au début des années 1880 mais parurent en 1890, un an après la mort de leur autrice.

Ces *Annales* sont une archive remarquable. Croisée comme il se doit avec les autres sources, elle se retrouve très rarement en défaut dans le détail des faits mentionnés. Cependant il faut toujours garder à l'esprit la finalité de l'ouvrage qui se signale d'abord par son expression qui exalte Anne-Marie Javouhey parée de toutes les vertus et dont les défauts ne seraient que d'anodins et fugaces péchés de jeunesse. Les *Annales* s'adressent aux sœurs avec l'intention de les édifier. C'est un ouvrage qui bâtit l'identité d'une congrégation à partir de la figure de sa fondatrice. Par-delà le ton, sa limite s'inscrit surtout dans ce qui n'y figure pas.

Parfois, cela tient au fait que certaines archives, trop récentes, n'étaient pas accessibles. C'est le cas de la correspondance administrative que sr Léontine ne connaît visiblement que partiellement, par les copies de certaines dépêches que l'administration jugeait utile de communiquer aux sœurs.

Le contexte d'élaboration des *Annales*, de 1851 à 1889, a aussi affecté considérablement leur rédaction. A échelle de la fondation, tout d'abord. Un grave conflit avec l'évêque d'Autun ne trouva son épilogue définitif qu'avec l'approbation romaine de la congrégation au soir du siècle. Le sujet resta brûlant tout le temps de la rédaction des *Annales*. Aussi sr Léontine s'exprime-t-elle sur ce sujet de façon très euphémisée dans la forme et avec une prudence extrême sur le fond.

Sa rédaction est aussi affectée par un plus large contexte. Cette époque est celle d'une France où s'affrontent l'Église et l'État devenu républicain en 1870. Le camp de sr Léontine ne souffre aucune équivoque. Elle ne dit rien des soutiens philanthropiques de la supérieure générale en 1816, elle les masque même. Si elle évoque le baron Roger, un très grand ami et un précieux conseiller d'Anne-Marie Javouhey, c'est dans sa fonction de gouverneur du Sénégal sous le mandat duquel commença le chantier de la cathédrale de Saint-Louis. Elle ne dit rien du rôle de cet homme dans la Société abolitionniste dont il fut un pilier, et encore moins de son allégeance à la franc-maçonnerie qui ne lui était pourtant pas inconnue. Sr Léontine est une femme du second XIXe siècle, et elle véhicule une image d'Anne-Marie Javouhey conforme à ses opinions à elle. A la lire, on n'imagine pas que si sa « révérende mère » était attachée à l'ordre et aux

valeurs traditionnelles, les actes de ses interlocuteurs comptaient bien plus pour elle que leur confession ou leurs idées, qu'ils fussent protestants, anglais ou même républicains.

1885-1886. *La Révérende Mère Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Histoire de la vie, des œuvres et missions de la Congrégation* du P. François Delaplace

Les *Annales* furent les premières à être écrites mais pas la première parution. Cette publication les précéda. L'auteur, François Delaplace (1825-1911) est un spiritain. Il n'y a guère à dire de cette première biographie publiée sinon qu'elle s'appuie sur le manuscrit des *Annales* dont sr Léontine avait achevé la rédaction, et des lettres d'Anne-Marie Javouhey. Elle importe surtout en ce qu'elle fut ensuite retravaillée par un autre spiritain, Philippe Kieffer (1856-1914).

1915. *La vénérable Mère Anne-Marie Javouhey* des PP. François Delaplace et Philippe Kieffer.

Cette seconde mouture parut en 1915 avec un titre plus simple mais qui signale un changement de contexte, *La Vénérable Mère Anne-Marie Javouhey*. La qualité de « Vénérable » est en effet la deuxième étape d'un processus de canonisation en cours. Le 13 février 1908, fut en effet introduite à Rome « la Cause de la Vénérable Servante de Dieu Anne-Marie Javouhey, Fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ». L'apport majeur de l'ouvrage est son récit sans fard du conflit d'Anne-Marie Javouhey avec l'évêque d'Autun. C'était désormais possible puisque la congrégation détenait l'approbation pontificale. Fort de cet acquis, Kieffer démontre, sources à l'appui, que loin de ternir l'image d'Anne-Marie Javouhey, ce conflit la grandit.

Il est à signaler dans ce livre une confusion absente des ouvrages précédents. Que ce soit dans les *Annales* ou dans l'ouvrage de Delaplace, il n'est jamais utilisé le terme « esclaves » pour qualifier les Africains confiés à Anne-Marie Javouhey[1]. Tel n'est pas le cas dans l'édition de 1915. A partir de la page 13 du tome 2, Kieffer parle des « esclaves » dont Anne-Marie Javouhey se voit confier la charge. Un développement du chapitre 2 pages 17-19 est intitulé « La libération des esclaves noirs ». C'est un fait que les Africains victimes de la traite clandestine furent envoyés sans autre forme de procès rejoindre les esclaves de l'atelier colonial après leur « libération » par la Marine royale du bâtiment arraisonné. Pour autant, ils ne furent jamais esclaves *de jure*. Ils furent nommés « saisis de traite », une expression purement descriptive et nullement fondée en droit. Sans équivoque possible, Anne-Marie Javouhey combattit pour l'émancipation mais à la lettre, elle ne le fit pas en « libérant des esclaves ». Ceci en dit long de la subtilité de son cas.

Kieffer n'a pas accordé d'importance à la distinction entre le statut d'engagé et celui d'esclave par un défaut d'analyse, il est vrai compréhensible. La distinction n'a été problématisée qu'au soir du siècle dernier[2]. Cependant, au tournant des XIXe et XXe siècles, un tel glissement lexical, de l'engagé à l'esclave, n'est pas anodin.

En 1890, le cardinal Lavigerie présidait le *Congrès libre antiesclavagiste de Paris* avec la bénédiction et le soutien du pape Léon XIII. Lavigerie était le fondateur en 1868 de la Société des missionnaires d'Afrique (les *Pères blancs)* et en 1869, des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (les *Sœurs blanches).* Lors de ce congrès, il déclara une « guerre sans merci » à l'esclavage africain et, citant Livingstone, à la traite dans l'Est africain. À son appel déjà était née, deux ans plus tôt, en 1888, la *Société antiesclavagiste de France*. Elle créerait de 1897 à 1910,

[1] Après avoir évoqué la loi du 4 mars 1831 dont relèveraient les futurs Mananais, sr Léontine écrit, p. 553 : « Or, en vertu de ladite loi, les noirs qui provenaient de saisies opérées sur bâtiments appelés négriers, parce qu'ils étaient employés au commerce des esclaves, avaient été déclarés libres aussitôt après sa promulgation. Toutefois ils avaient été soumis à un engagement dont la durée ne pouvait excéder sept années, lesquelles devaient expirer dans le courant de 1838 ». On ne peut être plus clair.

[2] Céline FLORY, *De l'esclavage à la liberté forcée – Histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIXe siècle,* Paris, Karthala – Société des Africanistes, 2015, 455 pages.

trente « villages de liberté » en Afrique noire. L'initiative du cardinal était liée à l'Encyclique du pape Léon XIII *In Plurimis* publiée le 5 mai 1888 et qui condamnait la traite et l'esclavage.
En même temps, une telle confusion avait l'avantage de rendre l'œuvre d'Anne-Marie Javouhey plus lisible à cette époque où le combat contre l'esclavage en Afrique était l'un des justificatifs de la colonisation. Cet ouvrage est donc un cas intéressant en ce qu'il constitue une source de première main et en même temps le premier à faire mémoire de la religieuse aux dépens de cet aspect de la vérité historique.
Plusieurs biographies paraissent dans les trois premières décennies du XXe siècle. Elles s'inspirent directement des *Annales,* de l'ouvrage de Delaplace, et de sa seconde mouture retravaillée par Kieffer. Elles n'apportent rien de notable. Elles sont mentionnées dans la bibliographie.

1929. *Un grand "Homme" : Mère Javouhey, apôtre des noirs*, de Georges Goyau.
Cet ouvrage marque une étape dans l'historiographie. Son auteur est né en 1869 et mort en 1939. Cet historien catholique consacra quinze années de sa vie à la mission dans laquelle il voyait l'expression privilégiée du catholicisme posé comme « doctrine d'action »[3]. Son travail, précurseur de la missiologie, est le dernier pan d'une œuvre abondante sur la France religieuse, l'Église et ses orientations face aux enjeux de son temps. Goyau revendique explicitement son désir de replacer la religieuse « dans son cadre historique » (p. III). Ceci a conduit l'historien à consulter les archives coloniales et les parutions de son temps sur l'histoire coloniale. Il cite nommément *La France moderne et le problème colonial* de Christian Schefer (1907), *La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1834* de Georges Hardy (1921) et les articles de Paul Marty parus dans la *Revue d'histoire des colonies françaises.* Ainsi documenté, il ne commet pas la confusion observée chez Kieffer entre esclave et victime de la traite illégale. Mais l'ouvrage est écrit à un moment où le colonialisme est à son apogée et le propos est bien celui de convaincre de « la nécessité du christianisme pour cette besogne civilisatrice ».

1942. *Une gloire de la France missionnaire, Anne-Marie Javouhey, fondatrice des sœurs de Saint-Joseph de Cluny*, de Gaëtan Bernoville.
Ce récit qui se lit agréablement, n'apporte rien de nouveau à la connaissance. Il ne cite d'ailleurs aucune source. Sa finalité est principalement hagiographique et à propos de Mana, l'image de la religieuse se voit en quelque sorte actualisée dans le contexte d'une France occupée : « C'est l'apôtre et c'est la Française qui, du même mouvement, ont répondu à l'appel ». L'identité d'apôtre était revendiquée par la religieuse. L'exaltation de sa nationalité française l'aurait sans doute plus étonnée, elle qui voyait la patrie avant tout dans la terre nourricière du pays natal ou, pour ses « chères filles », dans sa congrégation. Elle ne la rapportait à la France que pour mieux déplorer le sort funeste de cette dernière depuis la Révolution.

1976. *Anne-Marie Javouhey – Audace et génie* d'André Merlaud
Dans le registre hagiographique, c'est la dernière biographie d'importance. L'ouvrage comporte nombre d'inexactitudes. La quatrième de couverture en donne une idée, avec une réflexion admirative sur la religieuse prêtée à Napoléon 1er. Pourtant, il n'entraperçut son existence que le temps d'une signature à un document préparé par son ministre des Cultes en 1806, soit un an

[3] Georges GOYAU, *Le Catholicisme, doctrine d'action,* Tourcoing, J. Duvivier, 1922, 396 pages.

avant la naissance de sa fondation. Autant dire que l'hagiographie commence à laisser place à une légende dorée.
Une phrase cependant mérite qu'on s'arrête à ce livre, p. 167 : « Pour rien au monde, elle ne se pose en colonisatrice de l'État complaisant ». Cette phrase signale l'ambivalence des relations entre l'Église catholique et l'État colonisateur français, ambivalence finement étudiée par Claude Prudhomme[4] et qui ressort ici avec force. Alors qu'avec Goyau, le christianisme est le facteur qui permettra en quelque sorte un « bon » colonialisme au service de la « civilisation », Merlaud souligne plutôt une distance entre Église et État. En 1976, il est vrai, la décolonisation a amplement fait son œuvre.
Toutefois, il serait réducteur de s'en tenir là. André Merlaud poursuit : « « Le projet de colonisation, elle le conçoit d'abord comme l'apprentissage des possibilités humaines de ces Noirs dynamisées par le spirituel. En bonne terrienne bourguignonne, c'est dans le travail agricole qu'elle fonde la richesse de la colonie. » Il y a là une intuition de la façon dont Anne-Marie Javouhey a conçu son apostolat. C'est une intuition de coreligionnaire qui aurait mérité d'être plus affinée, mais l'auteur n'a pas travaillé à partir des sources.
De manière générale, ces ouvrages attribuent une importance excessive au rôle d'Anne-Marie Javouhey dans l'histoire de la colonisation des années 1820 et 1830. Ils ont tous en commun une grille de lecture qui valorise la mission évangélisatrice.
Dans les années 1970, les choses changent.

****

Le temps de la critique

C'est la période dans laquelle nous sommes toujours. Elle a commencé après les indépendances des anciennes colonies. D'autres grilles de lecture surgissent beaucoup plus critiques. En même temps, les approches se diversifient.

1982. *La question créole, Essai de sociologie sur la Guyane française* de Marie-José Jolivet.

Marie-José Jolivet est la première chercheuse à porter un regard nouveau sur Anne-Marie Javouhey à Mana. Son livre paraît cinq ans après le terme de sa rédaction, en 1977. C'est un regard d'anthropologue qui s'insère dans une étude portant sur la « créolisation », le « créole » étant défini comme « un individu d'origine africaine, qui fait dès sa prime enfance l'apprentissage de la civilisation des Blancs. » (p. 9)
La créolisation « prend tout d'abord la forme d'une destruction de l'organisation et des croyances africaines » (p. 9) dont sont encore porteurs les « Bossales », c'est-à-dire les esclaves nés en Afrique. Dans ce cadre, Anne-Marie Javouhey est perçue comme une agente particulièrement efficace. L'intérêt de son cas réside dans le fait qu'à Mana, « il ne s'agit plus de corroborer la coercition du régime servile, mais au contraire de lui substituer un corpus idéologique susceptible de devenir le cadre parfaitement accepté, et de ce fait opératoire, de la réorganisation des structures de vie et de travail impliquées par la libération. » (p. 102) En d'autres termes, il s'agit de se prémunir contre une libération non maîtrisée par les « Blancs », laquelle serait préjudiciable à l'ordre colonial.
Anne-Marie Javouhey y parvient par une action « à trois niveaux […] d'une part par l'instauration de pratiques collectives religieuses ; d'autre part le maintien du groupe et de

[4] Claude PRUDHOMME. *Missions chrétiennes et colonisation - XVI^e^-XX^e^ siècles*, Paris, Éditions du Cerf, janvier 2005, 172 pages.

chacun de ses membres dans un état de dépendance économique ; en troisième lieu son maintien sous tutelle idéologique. » (103)

Premier niveau : la christianisation. Considérant son importance de la christianisation comme facteur de soumission à l'ordre colonial, l'auteure relève que « l'accent est toujours mis sur les rites et non sur les dogmes ». La raison en serait d'éviter un effet non désiré de la christianisation : ne risque-t-on pas par l'apprentissage des dogmes, que l'esclave ne prenne conscience de sa condition d'homme et ne se révolte contre sa condition servile ? Tandis qu'en venant s'inscrire parfaitement dans la stricte hiérarchie esclavagiste, les rites peuvent au contraire exprimer la soumission de la masse servile au maître, en tant qu'acte physique, mais aussi de par l'adoration de son Dieu blanc. » (p. 94).

De ce point de vue, Anne-Marie Javouhey ne se distingue pas : « On remarquera qu'une fois encore, l'apprentissage des rites prend le pas sur celui des dogmes. Cependant, le rôle des rites d'une part, celui des «simples vérités » auxquelles se résument les dogmes d'autre part, sont utilisés avec une volonté de pleine efficacité, rendue absolument nécessaire par le fait qu'il ne s'agit plus de corroborer la coercition du régime servile, mais au contraire de lui substituer un corpus idéologique susceptible de devenir le cadre parfaitement accepté, et de ce fait opératoire, de la réorganisation des structures de vie et de travail impliquées par la libération. Le principe est évidemment le même que celui du renforcement général de la christianisation. Mais pour ce qui est de la Guyane, Mana est le seul lieu où ce principe connaisse une réelle application. » (p. 102).

Deuxième niveau, « la dépendance économique ». Celle-ci, « qui se traduit par la fermeture de Mana et pose la congrégation comme intermédiaire obligatoire, est la condition nécessaire à l'élaboration rapide d'une idéologie qui, se voulant nouvelle, doit rester à l'abri des interférences extérieures. » (p. 103).

Troisième niveau, « le maintien sous tutelle idéologique ». C'est un ensemble de « préceptes qui ont pour principe de base l'infantilisation de chacun et de tous laquelle est la condition réciproquement nécessaire à l'acceptation et à la reproduction consécutive de la dépendance économique. » (p. 103). Cette analyse s'appuie sur un rapport d'Anne-Marie Javouhey au ministre de la Marine et des Colonies en date du 25 juillet 1840[5].

Conclusion. « Inconscient de la manipulation dont il est l'objet, de par l'irresponsabilité dans laquelle on le garde, le Noir libéré de Mana se laisse donc enfermer dans un cycle de contraintes, qui seul peut permettre le jeu de la persuasion. [… Il] reprend à son compte l'idéologie apprise, il en assume les préceptes, il en intériorise les contraintes. Dès lors, la stricte fermeture du bourg, condition liée à l'étape expérimentale de l'opération, perd peu à peu de son caractère de nécessité : le système devient apte à se reproduire de lui-même, sans autre intervention. » (p. 103).

Loin d'être la « libératrice » célébrée dans les ouvrages précédents, Anne-Marie Javouhey, en qui Lamartine voyait une « femme supérieure », l'aurait donc été avant tout dans sa remarquable aptitude à faire des Mananais les victimes consentantes d'un processus d'aliénation au profit de la « civilisation des Blancs » et des intérêts de la puissance coloniale qui ne devaient pas souffrir de la disparition à terme du système esclavagiste.

Marie-José Jolivet discerne cependant le « tour un peu particulier » pris par le processus de libération mis en place par la religieuse (p. 99). S'appuyant sur le même rapport, elle conclut : « c'est donc par l'octroi dès l'instant de la libération, de la concession d'une petite parcelle de terrain que le bénéficiaire a lui-même préparée durant la fin de son engagement, que la Mère

[5] ANOM. FM/SG/GUY61/5(20). Rapport au ministre de la Marine et des Colonies, le baron Roussin (et non l'amiral Rosamel comme indiqué dans la correspondance éditée), 25 juillet 1840. AMJ, *Corr,* t. 2, L 429.

Javouhey parvient à motiver les Noirs qui lui sont confiés, au travail de la terre. Et cette motivation ne repose pas sur le seul intérêt, mais aussi sur le fait que la différence d'avec le travail servile devient ainsi radicale — la libération impliquant la possession par le travailleur de ses moyens de travail —, ce qui n'est pas le cas du travail salarié. » (p. 100). Ceci explique l'attitude des Mananais lors d'un conflit survenu en 1847 alors que Mana est dorénavant sous contrôle de l'administration coloniale : « après l'ouverture du bourg, les paysans créoles parvenaient à faire échec aux manœuvres par lesquelles les colons blancs voulaient les réduire à devenir de simples ouvriers agricoles. » (p. 143).
Dans les années 1970, Marie-José Jolivet disposait de peu de sources et seulement de la première édition de lettres d'Anne-Marie Javouhey, une édition incomplète et dont certaines expressions furent réécrites. Et pourtant, elle relève de façon remarquable l'opposition entre « paysans » et « ouvriers agricoles ». C'est un constat capital en relation directe avec ce « tour un peu particulier » pris par le processus de libération à Mana. Il m'a pour ma part amenée à des investigations dont le résultat contredit ses conclusions. J'y reviens dans la seconde partie de l'historiographie.

1984. *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^{e} siècle* de Claude Langlois.
La thèse de Claude Langlois signe l'entrée dans l'historiographie des femmes en religion. Pour la première fois, le spectaculaire essor des congrégations de femmes, un phénomène majeur de l'histoire sociale et religieuse de la France du XIXe siècle, est appréhendé dans sa globalité.
Claude Langlois utilise largement les méthodes de l'histoire quantitative pour cette étude rigoureuse et richement étayée. La fondation d'Anne-Marie Javouhey se retrouve ainsi mise en perspective dans le large cadre de centaines de congrégations nouvelles, formées principalement de sœurs actives, une donnée fondamentale. Animées d'une foi ardente, ces femmes aspirent dans un même élan à une vie hors des contraintes familiales et villageoises. Elles vont répondre aux besoins d'un siècle de plus en plus sécularisé et où l'utilité est le maître mot. Plus que le vêtement de la religieuse cloîtrée d'Ancien régime, le « saint habit » devient le signe visible d'un statut social féminin, d'autant plus remarquable que le Code civil (1804) frappe la femme mariée d'incapacité. Ce statut, renforcé par une loi sur les congrégations féminines (1825) vaut au premier chef pour les fondatrices, des fortes figures, aux relations d'autant plus difficiles avec leurs évêques que leur congrégation essaime au-delà du diocèse natal. Tel est le cadre dans lequel s'insère l'itinéraire d'Anne-Marie Javouhey, ainsi éclairé par de précieux éléments de comparaison.

1986. *« Le village libre de Mana »*, extrait d'un article de Serge Mam Lam Fouck.
Quatre pages (pp. 258-261) d'une plus large contribution à un ouvrage intitulé *Deux siècles d'esclavage en Guyane française,* fait le point des connaissances dans la limite des sources connues à l'époque. D'après l'auteur, le système « fonctionnait un peu comme un domaine seigneurial du Moyen âge européen ». Cette idée est reprise ultérieurement par Anne-Marie Bruleaux, alors directrice des Archives départementales de la Guyane, dans un article de la revue *Pagara,* « Une expérience de préparation à la libération des esclaves : la mère Javouhey à Mana ».

1986. « L'esclavage, les campagnes abolitionnistes et la naissance de l'œuvre de Libermann », extrait d'un article de Paule Brasseur.
Cet article est paru dans un ouvrage collectif, *Libermann*, paru sous sa direction et celle de Paul Coulon (pp. 319-332). Dans cet article, Paule Brasseur avance qu'Anne-Marie Javouhey

répugnait à s'associer aux efforts de l'abbé Grégoire pour lutter contre la traite. Cette affirmation est avant tout le produit d'un raisonnement fondé sur l'absence de sources faisant état d'un engagement de la religieuse comparable à celui du célèbre abbé. Elle n'est pas confrontée à l'action de la religieuse, notamment dans les années où elle-même était en Afrique, années d'un autre contexte.

1993. *Les aventurières de Dieu. Trois siècles d'histoire missionnaire française,* d'Elisabeth Dufourcq.

Cet ouvrage est issu d'une thèse intitulée *Les Congrégations religieuses féminines hors d'Europe, de Richelieu à nos jours.* C'est le grand mérite de cette fresque immense de rendre visible aux yeux du grand public ce pan d'histoire de femmes qui par milliers choisirent, au nom de Dieu, de larguer les amarres. Toutefois, l'étendue du sujet comportait le risque inhérent à tout survol. Concernant Anne-Marie Javouhey, l'ouvrage est très peu documenté et comporte des inexactitudes. Il ne constitue pas un apport à son historiographie.

1997. *Femmes et vocation missionnaire – Permanence des congrégations féminines au Sénégal de 1819 à 1960 : adaptation ou mutations ? Impact et insertion*, de Geneviève Lecuir-Nemo.

Cette thèse est une étude fouillée des trois uniques congrégations implantées au Sénégal dans cette période, la fondation d'Anne-Marie Javouhey arrivée en 1819, les sœurs de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception de Castres en 1848, et les filles du Saint-Cœur de Marie, une congrégation autochtone née dix ans plus tard. Geneviève Lecuir-Nemo donne des informations sur le contexte mais sans l'articuler de façon problématisée à la mission à laquelle elle se tient strictement. Se basant sur des archives nombreuses et abondamment citées, elle documente notamment les deux années qu'Anne-Marie Javouhey passa en Afrique et son rôle pionnier dans la naissance d'un clergé francophone africain.

2001. *Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny*, de Geneviève Lecuir-Nemo.

Cette biographie est la première à se nourrir de très abondantes sources. Sa limite est dans Mana que l'historienne connaît plus par les archives des sœurs que par la correspondance administrative.

2000. *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises (1815-1911)* de Philippe Delisle

Philippe Delisle a consacré nombre de publications aux congrégations missionnaires en Caraïbe francophone et en Guyane ainsi qu'à leur attitude face à l'esclavage. Sa thèse portait sur la Martinique considérée sous l'angle de la relation entre « renouveau missionnaire et société esclavagiste ». Dans cette *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane française*, un chapitre est plus spécifiquement consacré à Mana (pp. 49-75). Philippe Delisle souligne la sensibilité monastique de la religieuse. Il relève aussi son désir de former un clergé africain. Il décrit l'organisation de la vie à Mana, son isolement, le travail des Mananais en partie pour le compte des sœurs, en partie pour eux-mêmes. Mais il fait porter sur elle le soupçon de complaisance envers le système esclavagiste, la raison en étant une volonté christianisatrice « restée son objectif premier » qui, en requérant du temps, « freinerait sa volonté d'émancipation ». L'historien qui ne fait pas de distinction entre les statuts d'esclave et d'engagé, voit dans un cas d'usage du fouet une illustration de ce positionnement équivoque de la religieuse.

Philippe Delisle fait aussi ressortir le schéma autoritaire de la vie à Mana. Il s'appuie sur un rapport de la religieuse au ministre qui décrit un emploi du temps strict et où les pratiques religieuses sont quotidiennes. Il s'interroge sur la profondeur de la christianisation compte tenu des turbulences qui surviennent après le départ de la supérieure générale. Ce constat s'appuie sur l'unique regard de la sœur qui succède à la supérieure générale. Pour conclure, l'historien évoque les anciennes réductions jésuites du Paraguay que Mana rappelle à certains égards. C'est un fait que la religieuse revendique explicitement ce modèle. L'affirmation selon laquelle sa mission paraît « plus encore préfigurer les villages de liberté qui seront organisés en Afrique à la fin du XIXe siècle » (p. 73), n'est pas démontrée. Dans les deux types de missions, une même stratégie évangélisatrice est à l'œuvre, basée sur « un isolat très chrétien » (p. 74). Pour finir, Philippe Delisle voit dans l'action menée en Guyane « une originalité relative » au sens où « une femme concentre entre ses mains toute l'autorité », une femme dont l'influence marque profondément la « communauté de Mana (p. 74).

2006. *Mission to moralize : Slaves, Africans, and Missionaries in the French Colonies, 1815-1852* de Troy Feay.

Le cas d'Anne-Marie Javouhey ne pouvait que figurer en bonne place dans cette étude sur les liens entre « mission » et « moralisation », une notion capitale du premier XIXe siècle, et où la fonction maternelle joue un rôle fortement exalté à l'époque. L'auteur relie le moment africain de la vie de la religieuse, son désir d'un clergé africain et son adhésion à la cause de l'émancipation. Mais l'usage des sources fait ici question, soit par leur insuffisance soit par leur approche pas assez critique.

2010. *Civilizing Habits – Women Missionaries and the Revival of French Empire* de Sarah Curtis.

Sarah Curtis signe là un ouvrage novateur, riche et servi par une belle écriture. Auparavant, elle a signé une thèse remarquée, *L'enseignement au temps des congrégations : le diocèse de Lyon,* 1801-1905, soit du Concordat, à la séparation des Églises et de l'État. Elle est sans doute la première historienne à avoir réalisé une investigation approfondie à partir des archives de congrégations.

Dans *Civilizing Habits*, elle introduit une nouvelle perspective, celle d'un XIXe siècle où la France redéfinit son Empire et y envoie des femmes missionnaires, ce qui est lourd de conséquences tant pour l'Église que pour l'État[6].

Parmi ces femmes, elle en choisit trois. Philippine Duchesne (1769-1852), une ancienne visitandine cloîtrée, fondatrice de la première communauté des Dames du Sacré-Cœur aux États-Unis, Émilie de Vialar (1797-1856), fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, et Anne-Marie Javouhey (1779-1851). Une partie est consacrée à chacune de ces trois figures, accompagnée d'un sous-titre : *The limits of enclosure,* pour Philippine Duchesne, *Saving souls,* pour Émilie de Vialar, et *Missionary utopias* pour celle qui fonda la colonie de Mana.

L'hypothèse de Sarah Curtis est que ces trois femmes, chacune à sa manière, a « posé les bases de la culture catholique française, qu'elle soit liée ou non aux institutions du pouvoir d'État[7]. » Elle s'emploie à le démontrer dans une étude où les sources sont abondamment sollicitées.

La troisième partie (pp. 177-262) est consacrée à Anne-Marie Javouhey en 85 pages très denses dont les lignes qui suivent ne livrent qu'un très sommaire aperçu.

---

[6] *just at the moment that France was redefining its Empire brought women missionaries into the colonial realm for virtually the first time and had important repercussions for both church and state* (p.2).

[7] *laid the groundwork for the expansion of French Catholic culture, whether or not it was tied to institutions of state power* (p. 3).

Le premier développement, *French Origins and African Experiments* (pp. 177-208), relate la vie de la religieuse de sa naissance aux années africaines, le second, *The Mana Colony* (pp. 209-232), à la colonie de Mana et le troisième, *Catholics and abolitionnists* (pp. 209-262), aux relations de la religieuse avec les ecclésiastiques et à la question abolitionniste.

Sarah Curtis fait ressortir l'importance des années africaines. Anne-Marie Javouhey est au Sénégal quand les autorités mettent en place le système de l'engagement en Afrique même, pour pallier les effets de l'interdiction de la traite tout en préparant un avenir colonial post-esclavagiste. Elle est ensuite en Gambie puis à Freetown, Sierra Leone, où elle découvre des villages chrétiens sans esclaves, dans lesquels Sarah Curtis voit, à raison, une source d'inspiration du futur établissement de Mana. De ce séjour, date le désir de la religieuse de contribuer à la formation d'un clergé africain.

La colonie de Mana est classiquement présentée comme une mission fermée à l'extérieur, où la religieuse a tous les pouvoirs pour appliquer un programme fondé sur « l'ordre, le travail et la dévotion religieuse[8] ». Le maître mot est « moralisation » (p. 247), un programme qui devient un atout quand « le gouvernement français utilis[e] les réseaux de missionnaires dans une nouvelle campagne visant à préparer les esclaves à une éventuelle émancipation[9] ».

Pour bâtir un « village idéal », la religieuse emprunterait « à des sources aussi diverses que l'universalisme catholique, les réductions jésuites, le socialisme utopique et la théorie abolitionniste[10] ». Elle agit dans la certitude que les Africains sont tout à fait capables d'assimiler les « normes européennes » de la « civilisation », ce qui ne va pas chez elle sans la pensée d'une certaine infériorité chez eux. Les Africains sont pour elle des « enfants », des « pages blanches », des « récipients vides dans lesquels on peut verser la culture catholique française[11] ». Mais Anne-Marie Javouhey est sans conteste abolitionniste. Elle rejette « consciemment » le modèle de la plantation esclavagiste jugé immoral et inhumain, ce qui est aussi le cas des habitants noirs de Mana[12]. Elle s'oppose même au gouvernement pour défendre ses idées[13].

Enfin, « [e]n créant sa propre petite colonie en Guyane, la religieuse affirme avec audace l'aptitude des femmes à gouverner au sein de l'Église catholique[14]. A Mana, elle considère d'ailleurs les prêtres comme ses « auxiliaires ». Le grave conflit avec l'évêque d'Autun qui reprend avec vigueur à son retour en 1843, permet un rapprochement avec Émilie de Vialar. Les deux femmes étaient du reste également conscientes de la similitude de leurs situations respectives.

En conclusion, Sarah Curtis voit dans les trois figures étudiées des « agents français de l'Empire[15] », des précurseuses, si on les considère dans la perspective du projet impérial de la

[8] *At Mana, work, order, and religious devotion were the organizing principles.* (p. 217).

[9] *Javouhey found a more willing audience for her views, as the french government used missionary networks in a renewed campaign to prepare slaves for eventual emancipation.*

[10] *Javouhey's vision remains steady borrowing from sources as diverse as Catholic universality, Jesuit reductions, utopian socialism, and abolitionnist theory,* (p. 231).

[11] *… empty vessels in which French catholic culture could be poured,* (p. 228). Sarah Curtis reprend la métaphore que John Locke emprunte à Aristote de la *tabula rasa (blank slate)* ou de la page blanche.

[12] *The economic model of the slave plantation, however profitable, was one she consciously rejected as immoral and inhumane as did, unsurprisingly, the black residents at Mana* (p. 230).

[13] Cette idée est avancée en conclusion pour souligner que les buts de ces trois religieuses ne coïncidaient pas toujours avec ceux du gouvernement : *They also sometimes took position directly opposed to the interests of their own governments, as did Javouhey in supporting the abolition of slavery* (p. 269).

[14] *… in establishing her own small-scale colony in Guiana, Javouhey was making a bold claim for the potential of women's governance within the catholic church* (p.224).

[15] *French imperial agents* (p. 269).

IIIe République[16]. Mais chacune se distingue par l'idée qu'elle se faisait de sa mission, celle d'Anne-Marie Javouhey serait modelée par sa vision des Africains comme des « pages blanches »[17].
L'ouvrage est foisonnant, riche d'intuitions souvent fortes mais certaines ne sont pas étayées par les sources, des raccourcis chronologiques servent une grille de lecture qui s'impose parfois au détriment de toute la complexité de la figure d'Anne-Marie Javouhey. Si Anne-Marie Javouhey fait partie des « agents français de l'Empire », elle ne fut pas que cela et surtout pas à Mana (voir seconde partie à venir).

2012. *Empire and underwold - Captivity in French Guiana 1780-1880.* Version française : *Liberté, liberté trahie - Faire et défaire des citoyens français, Guyane 1780-1880* de Miranda Spieler.
Le cas d'Anne-Marie Javouhey est intégré dans une étude qui scrute la liberté dans la colonie de Guyane, les contradictions de sa législation et de sa mise en pratique. Malheureusement, l'analyse de Miranda Spieler est faussée par un malentendu. Elle voit dans l'écrivain et philosophe chrétien Pierre-Simon Ballanche l'inspirateur de l'action de la religieuse à Mana. Or, Anne-Marie Javouhey n'a jamais lu le célèbre Ballanche. Elle ne rencontra jamais que Jean-François Ballanche, le prêtre qui fut l'élément déclencheur de sa vocation. Celui-ci n'a à voir avec Pierre-Simon que par un très lointain cousinage qui ne donna lieu à aucune relation.

Tel était globalement l'état de l'historiographie jusqu'à la parution de mon propre ouvrage en 2020, *La Sainte entreprise – Vie et voyages d'Anne-Marie Javouhey (1779-1851).*
Ni l'histoire des congrégations, ni celle des missions, ni celle des grands empires coloniaux n'ont motivé ma recherche. Celle-ci est née d'un étonnement. Apprenant fortuitement que dans la première moitié du XIXe siècle, en Guyane française, une femme avait fondé un village avec un demi-millier d'Africains, je me suis demandé comment une chose pareille avait été possible. J'ai voulu comprendre l'itinéraire de cette femme. C'est ainsi que je me suis trouvée embarquée dans une aventure de très longue haleine, sa vie étant au croisement de nombreux champs d'investigation historique.
Les travaux mentionnés ci-dessus ont nourri la connaissance d'Anne-Marie Javouhey et ont nourri ma recherche, que celle-ci s'accorde ou contredisent leur propos. J'y reviendrai bientôt longuement et de deux manières. La première est déjà largement entamée. Elle se trouve dans les notes au fur et à mesure que s'impose la mention de l'un ou l'autre de ces travaux. Je m'emploie présentement à compléter ce travail. La seconde est un développement qui suivra bientôt l'historiographie ci-dessus. Mais comme je l'ai dit plus haut, dans les tréfonds de mon livre, se trouve ma thèse intitulée : *Une utopie chrétienne – Anne-Marie Javouhey (1779-1851), fondatrice de Mana, Guyane française.*
Alors que le livre est strictement chronologique, tel n'est pas le cas de ma thèse. En guise d'introduction à cette seconde partie à venir, j'en livre le plan sans attendre car le regard que j'ai porté à mon tour sur cette femme singulière en découle.

[16] *These three women only began to embody that model, but wherever they establish missions, they did help spread French and European cultural norms. In so doing, we can see them as the forerunners or perhaps the enablers of empire* (p. 270).
[17] *Javouhey's vision of Africans as blank slates shaped hers [her mission].*

Mission. *Mère Javouhey et son lieu (1833-1843)*
1. L'occasion (1833-1836) Le contexte et les circonstances à l'origine d'un second départ.
2. Survivre (1836-1843) Comment l'établissement faillit mourir avant d'avoir vécu et survécut.
3. Vivre (1836-1843) Comment l'établissement devint un village dirigé par des femmes.

Quête. *Mère Javouhey et les voies du temps (1815-1828)*
Dans cette partie et la suivante se succèdent toute une série de comparaisons avec Mana dont je fais mon observatoire de la vie de cette femme. Cette deuxième partie se déroule de la naissance d'Anne en 1779 à la veille du départ d'Anne-Marie à la Mana en 1827. Elle déborde de tous côtés la vie de la religieuse puisque chacune de ses péripéties ouvre des pistes dans lesquelles je m'aventure
4. Premiers pas, le pays natal
5. Éduquer, Paris
6. Entreprendre, les colonies

Enjeux. *Ici et ailleurs (1843-1851 et au-delà)*
Cette troisième partie est plus éclatée (c'est un avatar de l'utopie)
7. Un lieu pour Dieu – Mana avant Mana (1828-1833)
Ce chapitre est consacré au premier séjour.
8. Dans le labyrinthe des signes – Dernières années (1843-1851)
Dans le chapitre 8, des facettes de *l'esprit de la « sainte entreprise »* sont révélées par d'autres figures, les sœurs sans leur fondatrice ; Madame Richard, ex-sœur Théodosie qui choisit de quitter la supérieure générale ; enfin des figures de « pères » et de « mères ». La piste du père s'enracine au Mesnil Saint-Firmin, là où la religieuse rencontra un précurseur du paternalisme chrétien, Gabriel Bazin. La piste de la mère est un hors-piste car je n'ai trouvé aucun terme de comparaison pertinent pour la qualifier. Je suis allée la chercher au soir du XIXe siècle et hors de France. C'est la Canadienne Marie Gérin-Lajoie (1867-1945), une grande figure de chrétienne laïque qui fut l'une des inspiratrices de la notion de « maternalisme » née des études de genre au soir du siècle dernier, une notion qui me fut précieuse pour situer Anne-Marie Javouhey.
9. La « sainte entreprise », Dieu et l'avenir.
Ce dernier chapitre aggrave encore l'éclatement de cette dernière partie.
Je m'y aventure à mes risques et périls à la frontière du champ historique, dans les arcanes de la vie intérieure de *mère Javouhey, servante de Dieu,* la seule identité qu'elle revendiqua jamais. J'y questionne les membres de ce qu'elle appelait sa « protection spéciale », le Christ, Marie, Joseph et Thérèse d'Avila.

A suivre…